



Amende contesté avec photo à l'appui

Par **angell21**, le **10/07/2013** à **18:37**

[fluo]BONJOUR[/fluo]
En effet, aujourd'hui j'ai pris une amende(article R4173) mais alors que je n'étais pas garé en zone bleue mais juste devant!!
Photo à l'appui(prise avec mon téléphone quand je suis revenu pour reprendre ma voiture.
Je vais contester car la gendarmerie a la preuve avec les photos mais vont-ils refuser ma contestation??
[fluo]MERCI DE VOS
REPONSES[/fluo]

Par **sigmund**, le **10/07/2013** à **21:02**

bonsoir.
"ils" vous répondront que vous auriez pu déplacer le véhicule avant de prendre la photo.

Par **angell21**, le **13/07/2013** à **17:23**

J'y ai pensé effectivement mais sur la photo
On voit bien qu'il y a une voiture juste devant moi
Et derrière c'est une autre rue perpendiculaire...
Dommage je ne peux pas l'envoyer...enfin
à mon avis quoiqu'il en soit je crois qu'ils trouveront quand même une excuse!!